

COMITÉ EXÉCUTIF

Ordre du jour

Sept cent soixante-dix-neuvième assemblée ordinaire, le 23 octobre 2024

1. Points statutaires

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 26 septembre 2024
- 1.3 Affaires en découlant

2. Points pour adoption

- 2.1 Congé sans traitement d'un professeur
- 2.2 Progression salariale des personnes cadres au 1^{er} juin 2024 [SOUS EMBARGO]
- 2.3 Octroi de la sécurité d'emploi de cadres conformément aux dispositions du Protocole (article 8.3)
- 2.4 Désignation de fonction de cadre

3. Divers

4. Dépôt de document

- D.1 Tableau de suivi des décisions concernant les effectifs cadres au Comité exécutif

Prochaine réunion régulière : 5 décembre 2024